



**PROJET PEDAGOGIQUE  
ALSH ados 11-17 ans  
Année 2018**

# SOMMAIRE

## **1. TERRITOIRE**

1.1 Présentation géographique	3
1.2 Histoire et patrimoine	4
1.3 Démographie et économie	5
1.4 Contexte Politique et Sociale	5

## **2. STRUCTURE**

2.1 Histoire et Statut de la structure	7
2.2 Les différents Projets	8
2.3 Les moyens	10
2.4 Fonctionnement général	11
2.5 Le fonctionnement hors vacances scolaires	13
2.6 Le fonctionnement en vacances scolaires	14
2.7 Les partenaires	15
2.8 Les postes	17
2.9 L'évaluation	19

## **3. PUBLIC**

3.1 Caractéristiques, Besoins et Intérêts	20
3.2 Le rôle de l'animateur	23

## **ANNEXES**



qui peuvent se rapprocher rapidement de communes plus grandes et attractives telles que Marseille, Aix en Provence au sud et Gap au nord. Les habitants de Les Mées bénéficient aussi de plusieurs lignes de transport (LER) mises à disposition par la région Provence Alpes Côte d'Azur facilitant ainsi leurs déplacements. Il est également possible de se déplacer par voie ferrée. La ligne Marseille-Briançon permet de se rendre dans les départements voisins tels que les Bouches du Rhône, le Vaucluse ou encore les Hautes-Alpes. La gare la plus proche de la commune des Mées est à environ dix minutes à Château-Arnoux-St- Auban.

## **1.2 Histoire et patrimoine**

Historiquement, la population de Les Mées est constituée de paysans regroupés autour de prieurés à partir du Vème siècle. Au XIème siècle, ceux-ci sont peu à peu abandonnés puis transformés en exploitations agricoles.

Les Mées est un village marqué par son histoire géologique, religieuse et agricole. Cette commune doit sa notoriété à ses Pénitents qui ont une forme unique au monde. C'est un site classé depuis 1941. D'après la légende, ils représentent les moines de la Montagne de Lure qui ont été pétrifiés par Saint Donat au temps des invasions sarrasines pour s'être épris de belles jeunes femmes mauresques qu'un seigneur avait ramené d'une croisade. Les Pénitents s'étendent sur 2,5 Km et sont constitués de galet et de sable sculptés par l'érosion. Un sentier permet de longer les crêtes. Il possède une mine de 300 mètres qui sert à évacuer l'eau. Il y avait également un aqueduc mais il a été détruit en 1990. Le village a été construit autour des rochers, afin d'être protégé de la Durance, qui pouvait s'avérer très dangereuse.

Par rapport au patrimoine culturel, le village possède des monuments historiques qui sont : l'église Notre Dame de l'Olivier située au centre du village, la chapelle de Saint Roch construite sur les bases d'un monument romain, l'église Saint Blaise, l'église Saint Honorat située également à Dabisse. Les Mées possède trois portes classées dans les monuments historiques ainsi que la fontaine de la république située au centre du village.

Quant à son patrimoine agricole, le village détient le plus grand nombre de pieds d'oliviers de France (30 000 pieds). La culture des olives est, depuis des décennies, une des richesses les plus importante du village, d'où le nom de l'Eglise « Notre Dame de l'Olivier » ainsi que les nombreuses oliveraies encore exploitées.

C'est également un village vinicole et on peut trouver, dans les anciennes maisons, des caves où l'on pouvait stocker le vin. L'arboriculture fait également partie du patrimoine avec ses 150 hectares de pommiers. Des sentiers ont été balisés pour visiter les rochers de Les Mées et les oliviers.

## **1.3 Démographie et économie**

### *1.3.1 Nombre d'habitants par classe d'âge aux Mées*

<b>Données 2014</b>	<b>Les Mées : nombre d'habitants</b>	<b>% de la population</b>	<b>Moyenne des villes françaises</b>
Moins de 15 ans	688	19,0 %	18,3 %
15 - 29 ans	553	15,2 %	13,6 %

### *1.3.2 Les équipements et les structures sur la commune*

Les panneaux photovoltaïques :

La ferme solaire des Mées est située dans les collines du plateau de la Colle. Couvrant une superficie de 200 hectares avec un total de 112 780 panneaux solaires, l'installation est la plus grande en France. Ce projet d'énergie solaire, qui a été conduit par Siemens Energy pour un ensemble de six centrales solaires photovoltaïques clés en main, génère une puissance électrique totale de 100 MWc et alimente près de 12 000 foyers en énergie durable.

Sont également installés sur la commune, les équipements suivants : une grande surface, deux moulins à huile (un privé et un coopératif), une bibliothèque, des espaces verts, des parcs, une crèche, un terrain multi-sports, un skate parc, un terrain de tennis et un de football, forêt, lac, salle polyvalente, un dojo, un espace jeunes, un accueil de loisirs, une maison des associations, un CCAS, des associations en faveur de la population, du tissu associatif et des dispositifs en faveur de la population.

## **1.4 Contexte Politique et Social**

Le Maire des Mées est Mr Gérard PAUL.

La politique sociale du village s'étend surtout sur deux axes : le premier axe vers les enfants et la jeunesse, le deuxième axé vers les personnes âgées. En ce qui concerne la récente politique touristique de la commune, l'accent est mis sur la valorisation du patrimoine naturel, religieux et agricole.

La commune possède un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui permet de gérer plusieurs secteurs en relation avec l'aide aux personnes. La commune aide individuellement les personnes bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active). Elle a conclu un partenariat avec l'Association Point Rencontre de Château Arnoux.

Elle travaille aussi beaucoup avec des comités de pilotage, comme celui pour le projet éducatif de territoire (PEDT) qui a eu pour objectif de mettre en place la réforme des rythmes scolaires. Elle fait participer tous les acteurs concernés autour d'un même sujet pour trouver des solutions et répondre aux besoins des habitants.

Au niveau des écoles : elle a équipé les classes de tableaux numériques. La commune octroie également une bourse auprès de 20 adolescents, pour que le coût de leur transport scolaire soit pratiquement pris en charge.

Concernant sa politique autour de l'enfance et la jeunesse, afin de répondre aux besoins des familles, la commune a conclu un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ). Elle soutient financièrement une crèche associative agréée pour 20 places. La commune y participe pour trois quarts de son budget. Elle soutient également le Réseau des Assistantes Maternelles (RAM) qui leur permet d'avoir une plus grande capacité d'accueil des 0 à 3 ans sur la commune.

En 2007, afin d'assurer un accueil pour les enfants de 4 à 11 ans, la commune a mis en place un accueil de loisirs qu'elle a « sous-traité » aux FRANCAS, association qualifiée et reconnue dans l'animation afin d'apporter aux enfants des animations de qualité. En 2011, la commune a également délégué à l'association les Francas la gestion de l'Espace jeunes. En 2014, elle leur confie la gestion de la réforme des rythmes scolaires.

Le maintien du tissu associatif fait également partie de sa politique : 10 % du budget total de la commune sont octroyés à la cinquantaine d'associations présentes sur la commune. Celle-ci dispose de 13 associations aides et services, 11 associations culturelles, 12 associations sportives et 7 associations d'animations et fêtes.

Les associations importantes pour les enfants et les familles sont des associations d'aides et de services comme la crèche parentale, le Relais d'Assistantes Maternelles Itinérant Parental (RAMIP), l'accueil de loisirs, l'espace jeunes, le foyer rural, les Restos du Cœur, le Secours Catholique.

Dans les associations culturelles, sportives et d'animations et fêtes, la commune dispose d'un judo club, d'un centre équestre, d'un tennis club, d'un karaté club, d'une union sportive (Foot), d'un cercle d'escrime et d'une école de musique et d'expressions corporelles, des comités des fêtes.

# STRUCTURE

## **2.1 Histoire et Statut de la structure**

L'Espace jeunes voit le jour dans les années 2000. Il est successivement dirigé par des employés municipaux qui doivent à la fois assurer leur poste au sein de la commune et gérer l'accueil des jeunes.

Après quelques années avec ce système, les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes.

En 2011, la municipalité de la commune de Les Mées décide donc de confier la gestion de l'accueil de loisirs pour les jeunes de 11 à 17 ans à l'association départementale des Francas 04 par délégation de service public.

Le premier directeur FRANCAS sera alors Christophe Mille.

En janvier 2016 la direction change à nouveau avec l'arrivée de Florian Nicho comme directeur.

### **Accueil Collectif de Mineurs à Caractère Educatif Sans Hébergement (ACM)**

ESPACE JEUNES LES MEES  
Boulevard de la république 04190 Les Mées  
Tel : 04 92 34 12 11  
06 31 61 28 45

Mail : [espacejeunes.lesmees@orange.fr](mailto:espacejeunes.lesmees@orange.fr)

L'Espace Jeunes des Mées est donc une structure d'accueil pour les jeunes entrant dans l'année de leurs 11 ans et jusqu'à leur 18 ème anniversaire.

Il est géré par l'Association départementale des Francas 04 dont le siège se trouve à Manosque.

## **Association des Francas**

La Fédération nationale des Francas est un mouvement d'éducation populaire créé en 1944 : association complémentaire de l'école, reconnue d'utilité publique et agréée par différents ministères.

Les Francas ce sont :

- \* 3000 collectivités locales partenaires sur tout le territoire national,
- \* 5000 centres d'activités affiliés,
- \* près de 1 000 associations adhérentes,
- \* 50 000 bénévoles mobilisés, regroupés au sein de 82 associations départementales,
- \* 1,2 million d'enfants accueillis annuellement,
- \* 17 570 stagiaires (BAFA et BAFD),
- \* 1 000 professionnels formés et qui organisent l'animation d'échanges avec 77 organisations étrangères de jeunesse.

Les Francas sont rassemblés autour de valeurs : humanisme, liberté, égalité, solidarité, laïcité, paix, véritables repères de sens pour agir dans la société, qu'ils "mettent en vie" chaque jour dans leur action éducative avec pour objectif de faire accéder les enfants et les jeunes à une citoyenneté active.

## **Association des Francas des AHP**

L'association départementale adhère à la Fédération Nationale des FRANCAS. Les valeurs de la structure des Mées sont celles des FRANCAS portées par les professionnels de l'équipe pédagogique.

Les valeurs de l'association sont indissociables de la dignité de tout être humain : l'égalité des droits et des devoirs, la justice, le respect mutuel, la liberté, l'autonomie, la solidarité, la responsabilité, la démocratie. C'est aussi, la laïcité définie comme étant le respect de la personne humaine et de ses droits et notamment comme étant le respect de la personne enfantine qu'il importe de protéger contre toute exploitation de sa vulnérabilité.

Ses missions sont :

- de créer, organiser, animer, la gestion d'activités et de structures d'accueil destinées aux enfants (et adolescents),
- de créer, organiser, animer, la gestion de sessions et cycles d'information, d'étude et de formation à l'intention de tous ceux qui interviennent dans l'action éducative, sociale et culturelle concernant les enfants,
- toutes éditions telles que : journaux, revues, livres, brochures pédagogiques, produits audio-visuels et d'une manière générale, tout document ou matériel destiné à l'information, à la formation et à la culture de l'enfance et de la jeunesse, des parents, des éducateurs et de toute personne ou collectivité concernées par les buts de l'association,
- organisation de fêtes, réunions, expositions, concours, manifestations.

## 2.2 Les différents Projets

**Le Projet Éducatif** reprend donc les valeurs de l'association citées plus haut.

**Le Projet Pédagogique** de la structure

Voici les objectifs du projet pédagogique en lien avec le projet éducatifs des Francas qui nous guide dans notre travail à L'Espace jeunes.

Objectifs pédagogiques	Objectifs opérationnels professionnels	Objectifs opérationnels d'animation
Permettre aux enfants de participer aux décisions et à l'élaboration et des projets qui les concernent.	Créer des projets impliquant la participation active des jeunes.	Organiser et animer un loto.
Encourager le dépassement de soi dans la maîtrise de ses capacités et de ses limites.	Entretenir sa forme, Connaitre ses limites, créer un climat de compétition	Jeux sportifs, initiation et découverte de nouveaux sports.
Promouvoir l'autodiscipline	Donner au jeune les moyens et l'envie de prendre des initiatives, de faire les choses sans qu'on ait à lui demander.	Attribution de point selon le comportement du jeunes (voir explication dans le paragraphe outils de l'animateur dans la partie <b>Public</b> ).
Susciter la confiance en soi et l'estime de soi	Permettre aux jeunes de reconnaître ses qualités, ses capacités, ses points forts, ses compétences en diversifiant les activités.  Les mettre en situation de réussite.  Leur fixer des objectifs réalisables.  Leur permettre de développer leur aisance sociale.  Les valoriser, les encourager et les récompenser.	Activités manuelles, activités artistiques, activités scientifiques et techniques, activités sportives, activités culturelles.  Allez voir des commerçant pour leur demander des lots pour un loto.
Développer la coopération et la cohésion de groupe	Elaborer des stratégie d'équipe, être solidaire, prendre conscience que le leader n'est pas un chef	Mise en place de Grands Jeux en équipe, Activités manuelles avec un but commun.

	despotique.	
Responsabiliser les jeunes	Rendre les jeunes capables d'assumer leur choix et leurs décisions.	Mise en place d'un système de "sanctions/valorisations" En leur décrivant ce qu'ils ont fait et en leur expliquant les conséquences (positives ou négatives de leurs actes (voir explication dans le paragraphe outils de l'animateur dans la partie <b>Public</b> ).

## **2.3 Les moyens**

Les locaux de l'Espace Jeunes se trouvent Place Gérard Vacher, au centre-ville des Mées.

### **Les moyens matériels :**

Les locaux sont mis à disposition par la commune.

La salle des jeunes se situe dans le centre culturel communal des Mées, au rez de chaussée et dispose d'une superficie de 90m<sup>2</sup> répartie comme suit :

Une grande salle divisée en zone d'activités

Un bureau (direction)

Un sanitaire

Une régie

Une kitchenette

Le matériel : L'Espace Jeunes dispose des équipements suivants :

Quatre canapés, deux fauteuils

deux tables basses

2 ordinateurs

un écran plat

une console de jeu

une table de Ping Pong

un baby-foot

un billard

un établis

deux bibliothèques

un grand panneau d'affichage

un frigo à canettes

deux armoires jeux de société et matériel activités manuelles.

Matériel APS

Tables, chaises

2 minibus

## Les moyens humains :

Le directeur assure l'encadrement pédagogique pendant les périodes d'ouverture et assure le fonctionnement administratif.

Pendant les périodes des mercredis et samedis il est aidé de 2 animateurs.

Pendant les périodes de vacances scolaires l'équipe pédagogique est composée de 4 à 5 personnes.

Personnel de service : agents et techniciens municipaux

Intervenants non rémunérés : parents, animateurs bénévoles ...

Intervenants rémunérés : sportifs diplômés d'état, associations développement durable...

<b>ORGANIGRAMME des Mercredis/Samedis</b>	<b>ORGANIGRAMME des vacances</b>
<b>Jean-Luc GUYODO</b> <i>Directeur des FRANCAS 04</i>	<b>Jean-Luc GUYODO</b> <i>Directeur des FRANCAS 04</i>
<b>Florian NICH0</b> <i>Directeur de l'Espace Jeunes</i>	<b>Florian NICH0</b> <i>Directeur de l'Espace Jeunes</i>
<b>Bastien CASANO</b> <i>Stagiaire BPJEPS</i>	<b>Patricia NAVARRO</b> <i>Directrice adjointe de l'Espace Jeunes</i>
<b>Othmane Hnini</b> <i>Animateur BAFA</i>	<b>Bastien CASANO</b> <i>Stagiaire BAPAAT</i>
	<b>Othmane HNINI</b> <i>Animateur BAFA</i>
	<b>Oriane Millot</b> <i>Animatrice BAFA</i>

## **2.4 Fonctionnement général**

Le centre accueille principalement les jeunes des Mées mais il est également ouvert aux communes voisines.

Les inscriptions à l'Espace Jeunes se font directement au bureau de la direction qui se trouve dans les locaux.

Elle comprend :

- Un dossier d'inscription à compléter par les familles ainsi qu'une liste de documents à fournir (voir dossier d'inscription en annexe)
- L'adhésion à l'association de 14 euros, qui se fait par famille (la famille ne paie qu'une seule fois quelque que soit l'âge, le nombre et la structure d'accueil gérée par les Francas)
- Les frais d'inscription pour une année civile de 16,32 euros pour les habitants des Mées et de 32,64 euros pour les habitants d'autres communes.

L'Espace Jeunes communique au moyen d'appel téléphonique et de SMS, de mail, de sa page Facebook, de la chaîne Youtube créée par les ados et qu'ils ont nommée « La Team des Mées » ainsi que par Snapchat.

**Les horaires d'ouvertures durant l'année scolaire** sont les suivantes :

- Mercredis de 13h30 à 18h00
- Samedis de 13h30 à 18h00
- Veillées de 18h00 à 22h00

**Les horaires d'ouvertures durant les vacances scolaires :**

- Du Lundi au vendredi de 10h à 12h00 et de 13h30 à 18h00.
- Veillées de 19h à 23h00

Selon les sorties et les activités organisées les horaires peuvent être adaptés.

Les jeunes amenant leur repas peuvent rester à la salle entre 12h et 13h30.

Le fonctionnement de l'Espace jeunes est basé sur l'accueil libre. Les jeunes sont en autonomie et peuvent choisir de venir passer un moment à l'Espace Jeunes, sans obligatoirement y rester toute la journée ou l'après-midi.

A chaque fois qu'un enfant pénètre dans l'Espace Jeunes ou qu'il en sort (sauf pour une sortie ou une activité située à l'extérieur) il doit inscrire son nom et ses heures d'arrivée ou de départ sur la fiche de présence

Ceux qui sont en activité commencent vers 14h00.

Ceux qui sont en sortie prennent le départ selon l'heure prévue.

Enfin, ceux qui sont en accueil libre peuvent venir et repartir à n'importe quel moment de la journée.

La capacité d'accueil de la salle des jeunes est de 50 enfants.

## **2.5 Le fonctionnement hors vacances scolaires**

L'effectif réel sur ces périodes est de 10 à 20 adolescents par journée.

### **L'accueil des mercredis et samedis après-midi :**

En lien avec le projet pédagogique de la structure un planning est établi par l'équipe lors d'une réunion organisée un mois avant la période concernée. Il est composé de temps d'accueil libre et de temps d'activités gratuites ou payantes avec une inscription préalable obligatoire et de veillées(voir modèle en annexe)

Les inscriptions se font de la manière qui suit :

- Présentation du planning par mail, Facebook, affichage à la salle accompagnée d'informations complémentaires sur les modalités d'inscriptions et certaines dispositions particulières selon les activités proposées.
- Inscriptions par les parents ou les jeunes eux-mêmes(avec accord des parents) par le biais d'appels téléphoniques, de sms, mail, Facebook, ou directement au bureau de la direction.

Les Mercredis et samedis les ados commencent à arriver vers 13h30 il n'y pas de repas en commun.

### **Journée type des mercredis et samedis après-midi**

Mercredi

13h30	Arrivée des jeunes
14h00	Début de l'activité/ Sortie
17h00	Fin de l'activité
18h00	Départ

Samedi

13h30	Arrivée des jeunes
14h00	Début de l'activité/ Sortie
17h00	Fin de l'activité
18h00	Départ
18h00-22h00	Possibilité de Veillée

## **2.6 Le fonctionnement en vacances scolaires**

L'effectif réel sur ces périodes est de 40 à 60 adolescents par journée.

### **L'accueil pendant les « petites » vacances :**

La rédaction des plannings se fait sur le même principe que pour les mercredis et samedis mais elle nécessite souvent plusieurs réunions et les contenus diffèrent un peu.

Il est composé de temps d'accueil libre et de temps d'activités gratuites ou payantes avec une inscription préalable obligatoire et de veillées (voir modèle en annexe)

Des activités accessoires de 1 à 2 nuits sont organisées à raison de 1 par vacances si le budget le permet et les projets d'animations sont plus importants.

Les inscriptions se font en 3 temps :

- Présentation du planning par mail, Facebook, affichage à la salle, accompagnée de la date à partir de laquelle les parents doivent appeler pour prendre un rendez-vous.
- Appels des parents pour prendre un rendez-vous à l'Espace jeunes pour inscrire leurs enfants
- Inscriptions par les parents à la date du rendez-vous au bureau de la direction.

Au vu du nombre important d'inscriptions par vacances nous recommandons aux parents de prendre un rendez-vous le plus tôt possible.

### **L'accueil pendant les « grandes » vacances :**

Encore une fois les plannings sont faits sur le même principe que pour les petites vacances.

Il est composé de temps d'accueil libre et de temps d'activités gratuites ou payantes avec une inscription préalable obligatoire et de veillées (voir modèle en annexe)

Des activités accessoires de 1 à 4 nuits sont organisées à raison de 2 à 3 par période.

Les projets d'animations peuvent s'étaler sur un mois entier.

Les inscriptions se font de la manière qui suit :

- Présentation du planning par mail, Facebook, affichage à la salle, accompagnée de la date à partir de laquelle les parents doivent appeler pour prendre un rendez-vous.

- Appels des parents pour prendre un rendez-vous à l'Espace jeunes pour inscrire leurs enfants
- Inscriptions par les parents à la date du rendez-vous au bureau de la direction.

Au vu du nombre important d'inscriptions par vacances nous recommandons aux parents de prendre un rendez-vous le plus tôt possible.

### Journée type **des vacances scolaires**

10h00	Arrivée des enfants / Début de l'activité/ Sortie
12h00	Repas en commun dans la salle avec ceux qui ont apporté leur repas ou pique-nique
13h30	Arrivée des enfants
14h00	Début de l'activité/ Sortie
17h00	Fin de l'activité
18h00	Départ
19h00-23h00	Possibilité de veillée

**L'Espace Jeunes est fermé durant les vacances scolaires de Noël et les 3 dernières semaines d'août.**

## **2.7 Les Partenaires**

### **Les partenaires institutionnels**

La DDCSPP s'occupe d'attribuer les habilitations "enfance-jeunesse" à l'ALSH, elle contrôle également les prestations du centre.

La CAF en tant que financeur a un droit de contrôle des activités et de l'organisation du service.

La Mairie, dans son conventionnement de services public, met à disposition du personnel technique. Elle suit également les activités et représente un interlocuteur privilégié pour les familles et l'équipe pédagogique de l'ALSH.

Les FRANCAS PACA sont également un partenaire institutionnel, puisqu'ils proposent des formations aux employés des FRANCAS 04.

### **Les partenaires financiers**

La DDCSPP est un financeur puisqu'elle peut payer des formations pour permettre aux salariés de progresser dans leur profession.

La CAF, puisqu'elle fournit une prestation de service. (Régime général)

La MSA, puisqu'elle fournit une prestation de service. (Régime agricole)

La Mairie également par rapport au vote du budget (subvention) alloué au fonctionnement de l'ALSH.

Les Familles, par la cotisation payée en début d'année et une participation financière qui peut leur être demandée à hauteur de 30 à 50% du prix de l'activité payante.

Le département, la région, la DDCSPP et la CAF peuvent aussi financer certains projets. Ils doivent faire l'objet de demandes de financements spécifiques.

### **Les partenaires associatifs ou autres**

Toutes les associations de la ville et des alentours sont susceptibles d'être en partenariat avec l'Espace Jeunes selon nos objectifs : Association développement durable, Foyer club des personnes âgées, Judo club, Centre équestre, Tennis club, Union sportive Méenne, Ecole de musique, tous les autres Espace jeunes des Alpes de Haute Provence, Les petits débrouillards...

### **Les partenaires réguliers**

Accueil de loisirs de Les Mées

Oxy jeunes de Forcalquier

Camping Le Soleil Esparron de Verdon

Camping del Garda Italie

Restaurant Chez Salva (Digne-les-Bains)

Fédération départementale pêche 04

Piscine de Digne-les-Bains

Club de Handball d'Oraison

Débal' Villages Animés

## **2.8 Les Postes**

### **Le directeur**

Le directeur est un coordonnateur qui a pour mission, avec son équipe, et à partir des options de l'organisateur d'élaborer un projet pédagogique adapté aux besoins des enfants (ou des jeunes), de leurs familles et d'en garantir la mise en œuvre.

### **Le directeur est un coordinateur**

Il organise la vie collective dans tous ses aspects :

- Sécurité physique et affective, alimentation, hygiène, santé, ...
- Rythmes, activités, vie quotidienne, ...

Il anime et coordonne, une équipe composée de personnels pédagogiques et techniques.  
Il construit avec son équipe des références communes.

Il gère les moyens mis à la disposition du centre :

- Matériels : bâtiments, mobiliers, fournitures ; stocks, bibliothèque ...
- Financiers : caisse, compte bancaire, factures, classement des justificatifs ...
- Humains : équipe, prestataires, personnes ressources...
- Pédagogiques : le groupe comme moyen d'épanouissement, de progression.

Il contrôle les liaisons alimentaires chaude et froide, il veille à la santé des participants.

Il facilite les relations interindividuelles et intergroupes en organisant les moyens permettant à chacun de prendre des responsabilités tant sur un plan individuel que collectif

Il structure des instances de concertation et des moyens de communication.

Il valorise les actions de son équipe et des participants.

Il suscite des liens et des échanges entre le centre et les familles, les institutions ou environnement immédiat du centre.

### **Le directeur est un garant de projet**

Conscient de ses intentions éducatives et de ses capacités, il choisit les centres correspondant à ses aspirations et à ses compétences,

En accord avec l'organisateur, il recherche les moyens de réaliser son action :

- Par un recrutement d'équipe basé sur la complémentarité de compétences
- Par la construction d'un projet élaboré en commun garantissant la cohésion de l'action.

Il est garant du projet collectif :

- En repérant par des évaluations la concordance entre objectifs et réalisations
- En rappelant les priorités décidées par l'équipe (le cas échéant en arbitrant des nouvelles décisions)
- En adaptant les choix aux nouveaux besoins décelés dans le centre.

Il est responsable.

- Des personnes : respect de l'intégrité physique et morale
- Des idées : respect des choix éducatifs de l'organisation, des familles
- Des prestations : moyens mis à disposition des participants et de l'équipe
- De ses obligations : réglementations, assurances, fonction employeur

### **Le directeur est un formateur**

Il associe les membres de l'équipe d'encadrement et les participants aux choix déterminant les modes d'organisation du centre.

Il responsabilise chacun dans ses attributions et délègue des missions dans le but de faire progresser chacun dans ses compétences et sa fonction

Il met en place des moyens d'évaluation, afin de donner à chaque animateur les moyens de progresser dans son action.

Il repère et accompagne les besoins de formations.

Ayant une triple responsabilité devant la loi, devant l'équipe et devant l'organisme gestionnaire, il y a des points non négociables avec le directeur tels que : LA DROGUE, L'ALCOOL ET TOUT CE QUI PEUT METTRE LA VIE D'UN JEUNE OU D'UN ADULTE EN DANGER. Le non-respect de ces règles, sera pour l'animateur une cause de renvoi immédiat avec la rédaction d'un rapport circonstancié à la DDCSPP

### **L'animateur**

L'animateur est un agent de relation, qui a pour mission, au sein d'une équipe, de mettre en œuvre des vacances et des loisirs de jeunes dans le cadre de projets individuels et collectifs.

#### **L'animateur est un agent de relation :**

Par son écoute attentive, il prend en compte les spécificités de chacun.

En donnant des références collectives et individuelles il instaure un cadre relationnel qui favorise :

- le respect mutuel et la convivialité,
- les progrès individuels et collectifs.

Il est cohérent entre ce qu'il dit, et ce qu'il fait.

Il développe des relations interpersonnelles qui favorisent l'autonomie.

L'animateur est une personne facilitant l'expression individuelle et collective :

Il conçoit les temps d'activité et de vie quotidienne comme moyen d'accès à une prise de responsabilité progressive.

Il suggère, suscite, valorise et propose des projets. Il les accompagne pour les faire aboutir.

Il favorise la création et la découverte, notamment par le jeu. Sa connaissance pédagogique lui permet d'intervenir selon 5 registres :

- Démontrer
- faire avec
- donner à faire

- faire faire
- laisser faire

Personne-ressource, il dispose de compétences techniques lui permettant de favoriser l'expression individuelle et collective.

Il associe les jeunes aux décisions concernant la vie collective.

### **L'animateur est une personne responsable :**

L'ensemble de son action est guidée par le souci de garantir la sécurité physique et affective de tous.

Il est structurant : il donne des limites et définit un cadre dans lequel chacun évolue en sécurité.

Respectueux des idées des autres, il a lui-même des convictions, les exprime, sait les défendre et, de ce fait, est référent.

## **2.9 L'Évaluation**

### **Évaluation de l'équipe d'animation**

- |           |   |
|-----------|---|
| Qui ?     | Le directeur du Centre de Loisirs est chargé d'évaluer les animateurs stagiaires, les animateurs titulaires ainsi que les animateurs sans formation.              |
| Quand ?   | L'évaluation de l'équipe d'animation est hebdomadaire.  |
| Comment ? | L'évaluation est individuelle et se présente sous la forme d'une grille de compétence, celle-ci est remplie conjointement par le directeur et l'animateur évalué. |

### **Bilan hebdomadaire**

Chaque semaine, une réunion de bilan sera organisée.

L'objectif du bilan hebdomadaire est de dégager les points positifs et les points négatifs de la semaine, et de trouver les réponses adaptées aux problèmes rencontrés par les membres de l'équipe d'animation.

- déroulement des activités
- relations au sein de l'équipe d'animation
- relations avec la direction
- évaluation de la conduite du projet pédagogique
- les problèmes rencontrés dans les groupes
- les repas, les pique-niques ...

Cette réunion a également pour objectif d'organiser les activités principales de la semaine à venir (grands jeux, sorties et fête), et de faire le point sur le matériel et les accessoires nécessaires. Les commandes de matériel seront effectuées au plus tard le mardi matin pour la semaine suivante.

## **Évaluation des vacances**

Qui ? L'évaluation des vacances a pour objectif de recueillir les appréciations des enfants et de leur famille. L'ensemble de ces critiques doit permettre d'ajuster l'organisation de la structure d'accueil et les orientations pédagogiques des prochaines vacances.

Quand ? L'évaluation de la structure d'accueil intervient la semaine suivant les vacances.

Comment ? L'évaluation des vacances prend la forme d'une enquête de satisfaction. Un questionnaire est remis aux familles, lesquelles après l'avoir rempli, la dépose dans une boîte mise à leur disposition dans la salle d'activités.

# PUBLIC

L'Espace Jeunes des Mées accueille un public de pré-adolescents et d'adolescents âgé de 11 à 17 ans, sans distinction de sexe, d'origine, d'appartenance ethnique, de nationalité, de condition sociale, de conviction philosophique ou religieuse.

## 3.1 Caractéristiques, Besoins et Interêts

Voici un petit tableau qui permet de comparer la pré- adolescence (11-14 ans) et l'adolescence (15- 17 ans). Il a été adapté par rapport aux observations que nous avons pu faire sur notre public.

Caractéristiques, Besoins et Interêts	Pré-adolescent 11-14 ans	Adolescent 15-17 ans
<b>Affectifs</b>	Agressivité, Influençable Lunatique Amitié réelle et importante Besoin d'appartenir à un groupe Recherche d'identité Référence à un modèle: conformisme, mode Impact de la puberté sur le regard sur soi Besoin d'opposition	Agressivité, Influençable Liberté, Lunatique Recherche d'identité Référence à un modèle: conformisme, mode Impact de la puberté sur le regard sur soi
<b>Intellectuels</b>	Moins intéressés par l'école, révolte Esprit critique Intérêt pour la science et les nouvelles technologies Intérêt pour les problèmes sociaux Ouverture sur le monde de manière générale	Ouverture sur le monde de manière générale Différents parcours scolaire Talent, passion Rapport avec le monde professionnel Esprit critique et engagement Intérêt pour les problèmes sociaux Constitution du noyau dur des valeurs Intérêt pour les nouvelles technologies

<p style="text-align: center;"><b>Sociaux</b></p>	<p>Contradiction, Rébellion Intérêt fermé Braver l'interdit Remettre en question Esprit de compétition Besoin de modèles sociaux et d'affiliation Identification à un groupe Apparition de liens privilégiés dans la bande : l'AMI Sorties, Amis</p>	<p>Remettre en question Esprit de compétition Besoin de modèles sociaux et d'affiliation Contradiction, Rébellion Sorties, Amis Majorité sexuelle Émancipation, 1er boulot Identification à un groupe Relation à l'adulte (+ et -)</p>
<p style="text-align: center;"><b>Physiques</b></p>	<p>Besoin d'aventure Transformation importante du corps Voix qui mue Maladresse due à l'accélération de la croissance Besoin de se dépenser Besoin de se sentir fort Se fatigue vite</p>	<p>Besoin d'aventure Voix qui mue Maladresse due à l'accélération de la croissance Puberté Pilule et épilation Fatigue, changement Connaissance de leurs limites Meilleure gestion de l'effort, besoin de se sentir fort</p>
<p style="text-align: center;"><b>Psychologiques</b></p>	<p>Besoin d'être responsabilisé et cadré Besoin d'autonomie et d'être sécurisé Être entouré, être écouté Goût du risque et du défi Besoin de se retrouver</p>	<p>Besoin d'autonomie et d'être sécurisé Besoins de repousser ses limites Complexes importants Troubles alimentaires (boulimie, anorexie, etc.)</p>

A partir de ce tableau nous pouvons faire une petite synthèse des points communs sur les 11-17 ans.

Nous savons que l'**adolescence** est une période au cours de laquelle l'équilibre établi est bouleversé. C'est une rupture, parfois douloureuse avec le monde de l'enfance, une **période de transition** où l'individu n'est plus un enfant mais pas encore un adulte.

<b>Transitions biologiques</b>	Corps en transformation, corps en sexuation : développement complet des caractères sexuels (primaires et secondaires) acquisition de la taille définitive Acquisition de la fonction de reproduction et de la fertilité.
<b>Transitions cognitives</b>	Penser, planifier, décider, contrôler, inhiber, faire preuve d'empathie
<b>Transitions psychiques</b>	Consolidation identitaire et quête d'autonomie Processus de séparation-individuation : faire le deuil des relations infantiles pour se construire en tant qu'être singulier en développement.
<b>Transitions sociales</b>	Le jeune fait de gros efforts pour être en conformité avec les autres, pour faire bonne figure, être reconnu, être accepté et se sentir en sécurité : en étant comme les autres je sais qui je suis !

**Retenons 3 besoins primordiaux :**

<b>Besoin d'affiliation</b>	Besoin d'appartenance	Besoin de reconnaissance
<b>Besoin d'autonomie</b>	Besoin de se sentir à l'origine de ses actions	Besoin de partager avec les autres
<b>Besoin du sentiment de compétence</b>	Besoin d'exploration et de défi	Besoin de confirmation d'efficacité et d'encouragement

Les besoins d'attachements ne disparaissent pas mais ils sont progressivement transférés

sur les pairs et sur le petit ami.

A coté de cela on se rend compte dans notre structure et même au-delà que la culture adolescente fournit des codes d'identification aux adolescents.

L'adolescence est de plus en plus socio-culturelle. L'enfant devient adolescent avant d'être pubère.

Par peur d'être exclu, l'ado se soumet aveuglément à la morale du groupe, jusqu'à en perdre son identité. La soumission au chef/leader sécurise, déculpabilise et lève les inhibitions. L'ado adopte des comportements qu'il n'aurait jamais fait tout seul.

### **3.2 Le rôle de l'animateur**

L'Espace jeunes des Mées doit donc faire face à deux problématiques majeures dans sa façon d'appréhender son public : l'adolescence et ses particularités complexes et le fait qu'elle accueille une tranche d'âge très large.

Tout d'abord prendre conscience que nous avons vraiment une fonction éducative : celle de les accompagner à grandir et face à ce côté versatile typique de cette tranche d'âge nous nous devons d'être constants.

Ensuite s'attarder sur deux fonctions primordiales que sont l'attachement et le contrôle.

- L'attachement c'est ce qui permet à l'enfant de se sentir en sécurité. Lorsqu'il se sent en sécurité le jeune va pouvoir explorer le monde et se développer en tant qu'être autonome alors que l'insécurité génère des comportements anxieux et des émotions comme la peur et les doutes qui empêchent l'exploration et la prise d'autonomie.

- Le contrôle car il n'y a pas d'éducation sans l'exercice d'une forme d'autorité.

Attention bien évidemment à ne pas tomber dans de l'autoritarisme ou le contrôle et l'interdiction ne viserait pas l'intérêt de l'enfant mais le sien, en ne respectant pas ses besoins, ses envies et en lui imposant des conduites et des modes de pensée.

Le contrôle viserait plutôt à encadrer l'adolescent, à lui fixer des règles et des limites à ne pas franchir sous peine de sanctions. Car là aussi la sanction est bénéfique dans le sens où elle responsabilise le jeune. Il est prévenu de ce qu'il risque en enfreignant les règles.

#### **Les outils de l'animateur**

Nous fonctionnons donc à l'Espace jeunes à l'aide de différents outils.

– Le règlement intérieur qui doit être lu et accepté avec un engagement sur l'honneur de la part du jeune. Il est également signé par le responsable légal car nous voulons aussi impliquer les familles et avoir un suivi avec eux sur le comportement de leurs enfants qu'il soit bon ou non.(voir en annexe).

– Le système des cartons

Il s'agit de 3 cartons jaune, rouge et noir que l'on attribue selon le degré de manquement au règlement intérieur. (2 cartons jaunes/jour = 1 rouge, 3 rouges sur la période = 1 noir)

Le noir peut entraîner une exclusion temporaire de l'Espace jeunes.

Ils sont plutôt ludique dans le sens où il symbolise un mécontentement de notre part mais sans agressivité verbale ni physique.



Nous avons aussi un système de valorisation du comportement des adolescents.

Il est sous forme de tableau de point et il se fait pendant les vacances scolaires.

Nous attribuons des points selon le comportement que le jeune a dans la journée et l'équipe se réunit le soir afin de les mettre en commun sur le tableau.

A la fin de la période les 3 enfants qui ont obtenu le plus de point sont récompensés.

Les points sont attribués selon plusieurs critères, comme la participation à la vie collective de l'Espace Jeunes (rangement et nettoyage de la salle et du matériel), le fair play et la solidarité dans un jeu, le respect de ses camarades, les progrès dans le comportement de certains etc...

Afin que ce système fonctionne de manière optimale il faut avoir acquis un très bon relationnel avec le public et qu'il ait confiance en nous.

**D'une façon générale l'animateur devra toujours essayer de connaître au mieux chaque individu dans le groupe afin de pouvoir adapter son comportement à chaque personnalité.**

L'accueil de loisirs a donc une place très importante dans la vie des jeunes au même titre que l'école.

# Règlement Intérieur Espace jeune Les Mées

## MODALITÉS D'ACCUEIL

- L'Espace Jeunes est une initiative de la commune des Mées, dont la gestion et l'organisation est déléguée aux Francas 04.
- Sont accueillis tous les jeunes de la commune à partir de 11 ans et jusqu'à 17 ans.  
La vie en collectivité nécessite un comportement respectueux des autres, de l'environnement et des équipements.  
Lorsqu'une activité est en cours, les participants ne souhaitant pas y prendre part, sont tenus de ne pas déranger ou perturber le bon déroulement de l'animation par un comportement bruyant et agité, de ne pas s'éloigner du reste du groupe.
- L'accueil des jeunes se fait dans les locaux « Espace Jeunes » de la commune, situés Place Gérard VACHER 04190 LES MEES.  
La salle est ouverte :
  - Pendant les périodes scolaires le mercredi et le samedi de 13h30 à 18h00.
  - Pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00La journée d'accueil type est affichée dans la salle
- Durant les vacances scolaires, les adhérents qui le souhaitent, peuvent prendre le repas, qu'ils apportent, dans la salle des jeunes.
- Pour être adhérent, il est obligatoire d'avoir dûment rempli le dossier d'inscription et d'être à jour de ses cotisations.  
L'adhésion est valable une année et comprend :
  - Une adhésion famille à l'association des Francas04 au prix de 14€
  - Une adhésion à l'Espaces Jeunes les Mées au prix de 16.32€ pour les résidents de la commune de Mées et de 32,64€ pour les résidents extérieurs à la commune.
- Certaines activités nécessitent des frais de participations supplémentaires

## SANTÉ – HYGIÈNE

- La possession et l'usage de tabac, d'alcool et éventuellement d'autres produits illégaux sont strictement interdits pendant les activités, dans les locaux et dans leurs proximités.
- Les chiens ne sont pas admis dans les locaux de la salle des jeunes.
- Les parents dont leur enfant est sous traitement médical temporaire ou permanent, sont tenus d'en informer la direction de l'Espace Jeunes les Mées.
- En cas d'accident, un responsable prévient la famille dans les plus brefs délais.

## SÉCURITÉ

- Les objets dangereux et armes de toutes sortes sont strictement interdits.
- En cas de sinistre, l'évacuation des locaux se fait par les sorties de secours.
- Tout comportement dangereux, injurieux, ou provocateur pourra entraîner l'exclusion temporaire ou définitive de l'Espace jeunes.
- Les jeunes doivent respecter et appliquer les règles et les consignes données par les animateurs.
- Le nombre de mineurs pouvant être accueillis dans l'Espace Jeunes ou en sorties est soumis au nombre d'animateurs présent. (La loi indique : un animateur pour douze mineurs maximum)
- Les jeux vidéo à caractères violents sont interdits, les images (TV, NET...) colportant des actes de violence physique, morale ou dégradante pour les personnes et les animaux sont interdites.
- L'Espace Jeunes est un lieu laïc et de libre expression.

## LOCAUX ET MATÉRIELS

- Toute personne détériorant volontairement les locaux ou le matériel devra rembourser les frais de réparation ou le remplacement du matériel.
- Les locaux et le matériel doivent être rangés à la fin de chaque séance par les participants.
- Les adhérents sont responsables de leurs effets personnels, la direction de l'Espace Jeunes décline toutes responsabilités en cas de pertes, de vols ou de détériorations.

Le directeur de  
L'Espace Jeunes les Mées

